



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

BUREAU

DIRECTEUR

P.V. n°11 – 24 février 2025

Présents :

Mme Marie DIDIENNE, Blandine LE FRANC-LEHNEN et Christelle SCHMITT

MM. Armand KOST, Gilles LIX, Yann MONTAGNE, Xavier OBERNESSER et Jean-Marc SCHNELL,

Invités :

Mme. Laurence LEMARCHAND

MM. Alain KLEIN, Léo IOANNOU, Claude SCHWAAB

Excusés :

Mme. Doriane DJELOU

MM. Julien EID

Le Président **Yann MONTAGNE** salue les personnes présentes et les remercie en ouvrant la séance.

L'ordre du jour est ensuite déployé comme ci-après :

1. Approbation des BOI et PV
2. Activités des différentes commissions
3. Ressources Humaines
4. Trésorerie
5. Divers

1. Approbation des BOI et PV de commissions

- BOI n° 28 du 20/01/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI n° 29 du 27/01/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI n° 30 du 03/02/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- BOI n° 31 du 10/02/2025 - **Approuvé à l'unanimité**

- BOI n° 32 du 17/02/2025 - **Approuvé à l'unanimité**
- PV Bureau n°10 du 20/01/2025 - **Approuvé à l'unanimité**

2. Activité des différentes commissions

- **Commission compétitions seniors et U21 :**

Marie DIDIENNE annonce le nouveau tirage de la Coupe du Crédit Mutuel, prévu pour le 5 mars 2025.

Elle précise également que des dates seront mises en place pour les finales, en collaboration avec la Commission Sportive Jeunes. Des discussions sont en cours concernant les lieux de ces finales.

Le contrôle des feuilles de marque se poursuit.

Concernant l'avancement de la nouvelle plateforme d'engagement pour la saison 2025-2026, les travaux progressent.

Yann MONTAGNE revient sur un dossier concernant une demande de dérogation. Le CD67 a été saisi par le club de Keskastel concernant un match contre l'équipe de Bitche.

Alain KLEIN fait la proposition suivante :

- Attendu que la demande de dérogation n° 200000004635512 du 10/11/2024 a été demandé pour reporter la rencontre n° 10528.
- Attendu que la dérogation sur FBI est restée sans réponse de la part du club de Bitche.
- Attendu que la commission compétitions seniors a commis l'erreur de ne pas gérer la dérogation.

La Commission compétitions seniors propose au Bureau de refixer exceptionnellement la rencontre. Les deux clubs devront refixer la rencontre sous quinzaine. Passé ce délais la commission compétitions seniors fixera arbitrairement la date de la rencontre et l'équipe qui ne se déplacera sera déclarer forfait.

La proposition est validée à l'unanimité par le Bureau.

Il est précisé que ce type de problème ne doit pas se régler entre un coach et un dirigeant, mais entre un correspondant et/ou un président.

Le Bureau statue également sur le dossier du club ASES contre Wangenbourg, concernant un changement de date effectué au-delà des 15 jours. Une pénalité financière est infligée à l'ASES.

Pour le dossier JSK – Molsheim en DF3, également lié à un changement de date, aucune pénalité n'est appliquée.

En raison de confusion dans les règlements, une réunion est fixée pour le 24 avril afin de clarifier ces points.

- **Commission Sportive Jeunes :**

Christelle SCHMITT informe que deux dossiers disciplinaires pour mauvais comportement ont été transmis.

Une réunion avec le CD68 est prévue le 13 mars 2025 à Sélestat pour discuter du championnat inter-secteur.

- **Commission des Officiels :**

Jean-Marc SCHNELL aborde plusieurs points relatifs à la Commission des Officiels. La formation initiale, qui s'est tenue de 'décembre à février', a compté 12 candidats qui ont passé le 22 février 2025 l'examen théorique de l'EAD. La formation initiale 'hiver 2025' a réuni 11 participants et un retour sur cette dernière est effectué. La formation continue du groupe de perfectionnement 'potentiel' suit son cours.

Le nombre total d'École d'Arbitrage de niveau 1 enregistré sur FBI se porte à 28. La Formation de Formateurs Labellisés Niveau 2 'Ecole d'Arbitrage' pour les clubs souhaitant une validation de leur Ecole d'Arbitrage en Niveau 2 a été annulée par manque de candidats inscrits.

En ce qui concerne le point sur les désignations et indisponibilités des arbitres départementaux, **Jean-Marc SCHNELL** rappelle que les rencontres de championnat Séniors de catégories DF3 et DM4, mais aussi celles de championnat Jeunes U13 à U18 de niveau D1 poules intermédiaires et basses seront couvertes dans leur totalité sous réserve d'avoir un nombre suffisant d'arbitres disponibles. Pour exemple sur le week-end des 1&2 mars 2025, sur 80 jeunes arbitres aptes à officier sur des rencontres de championnat Jeunes, 24 sont indisponibles à 100% sur les 2 jours et 13 le sont le samedi après-midi 1 mars ; constat est fait, qu'au total, 37 officiels arbitres départementaux ne peuvent être désigner par le Répartiteur.

Jean-Marc SCHNELL revient également sur le Tournoi U11 'Bataille d'Alsace' organisé par le club de Furdenheim, le Championnat Interacadémiques UGSEL 3x3 et le Tournoi FFSE 3x3 organisé à l'AUS. Tous ces événements ont mis à contribution la CDO et ont remporté un vif succès auprès des clubs organisateurs, des acteurs de jeu et du public !

La CDO, par son CTA, a également diligenté une formation d'arbitres 5x5 à l'Institut Saint-Joseph de Matzenheim ainsi qu'une intervention technique arbitrale auprès des Ecoles d'Arbitrage de la CTC SOW et du RC Strasbourg.

Il fait un retour sur deux dossiers suite aux sollicitations de la CDO par les Commissions Sportives Jeunes et Seniors, lors de la dernière réunion du Bureau, en précisant que la synthèse des rapports des officiels après analyse a été transmise.

Enfin il informe d'une part, qu'un état récapitulatif des arbitres départementaux aptes à officier en date de janvier 2025 et d'autre part, que les données relatives au respect par les clubs du Plan Officiels 2024 Le Pacte Officiels #Tousengagés pour la saison 2023-2024 ont été transmises à la FFBB.

- **Commission de contrôle de brûlage :**

Armand KOST évoque une confusion concernant l'article 25.3 sur les listes de brûlage.

Alain KLEIN précise que cette règle empêche les équipes engagées au-dessus du championnat pré-régional de faire descendre des joueurs vers une équipe engagée dans une division inférieure.

- **Commission récompense :**

Armand KOST propose l'organisation d'un événement pour récompenser les bénévoles.

- **Commission technique :**

Gilles LIX fait un point sur les formations. La formation BF Jeunes 2 est terminée, et les formations BF Jeunes 3 ainsi que BF Adultes débiteront prochainement. La formation BPJEPS suit son cours et la réunion concernant la section sportive est toujours en cours.

Il est également question de l'organisation de la finale interdépartementale des sélections départementales.

Gilles LIX constate que beaucoup d'entraîneurs ne sont pas formés et propose d'organiser des actions de formation dans un secteur, à titre expérimental. Cette formation serait payante et non qualifiante.

Yann MONTAGNE souhaite mettre en place une formation technicien ainsi qu'un fonds de formation technicien.

Laurence LEMARCHAND fait un retour positif sur la finale départementale du challenge benjamin U13. La finale régionale aura lieu le samedi 1er mars 2025 à Colmar.

Les sélections du Bas-Rhin (filles et garçons) sont revenues invaincues du tournoi TIC U13.

Des visites finales dans les clubs pour la formation Micro-Basket sont en cours.

La période de postulation pour intégrer la section sportive du lycée Couffignal est terminée avec 68 candidatures (53 garçons et 16 filles).

Elle informe également que l'équipe « communication » propose un TOP du mois afin de mettre en avant les vidéos les plus originales fournies par les clubs chaque mois et que des interviews sont en cours dans les clubs pour valoriser les bénévoles.

3. Ressources Humaines

Les membres du Bureau donnent leur accord pour le financement d'une formation pour une salariée.

4. Trésorerie

Xavier OBERNESSER informe que nous avons eu plusieurs mauvaises surprises :

- Le paiement d'un loyer annuel de 19 802 € au Conseil Région Grand-Est pour le bail emphytéotique du Basket Center.
- Le paiement de 7 200 € pour la gestion des voies du mur d'escalade.
- L'un des contrats d'alternance signé la saison dernière a été facturé 2 115 € par l'école privée de l'alternant. Pour les prochains contrats, Julien EID est chargé de trouver des écoles sans frais supplémentaires.
- En conséquence de du retards de paiement de l'été dernier, pour le TIC de février, l'autocariste Royer a demandé le paiement des 3 110 € de sa prestation avant le départ. Le CD67 remercie le CD68 pour avoir immédiatement remboursé leur quote-part.

Le paiement de l'échelonnement des prud'hommes a commencé avec 4 000 versées en janvier et 2500€ en février. La dernière échéance est fixée au mois de juin.

La trésorerie du CD67 ne permet pas de payer le 3eme acompte à la Ligue GE. La Ligue GE et la FFBB ont été informés.

Arnaud RIETSCH a fait un don de 5 000 € au CD67.

La facture du 3eme acompte sera envoyée aux clubs dans la semaine du 24 février.

Les membres du Bureau ont décidé de ne reconduire qu'un seul abonnement à Basket Magazine pour 75,60€, contre 4 par le passé.

5. Divers

Yann MONTAGNE annonce plusieurs points importants :

- Le jeudi 27 février, réunion de la Commission Financière afin de mettre en place un plan d'austérité visant à économiser 100 000 €.
- Le tirage de la Coupe du Crédit Mutuel aura lieu le mercredi 5 mars.
- **Julien EID**, le nouveau directeur du Basket Center, a pris ses fonctions le 3 février 2025.
- Il annonce deux candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale. Il rappelle que les candidatures sont toujours ouvertes et invite les clubs à candidater avant le prochain Bureau, prévu pour le 24 mars 2025. Lors de cette réunion, un tirage au sort sera effectué.
- Enfin, le président et la secrétaire générale se rendront à la réunion Zone Est de la FFBB.

Aucun autre point n'étant évoqué, le Président lève la séance à 21h35 en remerciant les membres présents.

La Secrétaire Générale,
Blandine LE FRANC-LEHNEN



Le Président,
Yann MONTAGNE

